

L'EDITO

N° 6

Janvier 2011

Ecoutez la colère du peuple !

En 2010, le gouvernement s'est attaqué aux **retraites** (d'une part en reculant, contre l'avis de 70 % des Français, l'âge de départ, d'autre part en pénalisant les retraités quant à la revalorisation des pensions), à la **santé** (en fermant des hôpitaux de proximité, en remboursant moins certains médicaments et actes médicaux), au **logement**, à l'école...

En 2011, il a bien l'intention de continuer sur la même voie et de s'attaquer une nouvelle fois à la Sécurité Sociale, à la durée légale du temps de travail, à la justice,... En même temps, il annonce des augmentations de tarifs à la SNCF, à EDF et GDF, et de taxes qui vont toucher notamment la téléphonie internet, les mutuelles, et il nous prépare une augmentation de la CSG qui pourrait (avec l'approbation de la CFDT !) toucher les retraités à un niveau égal à celui des actifs.

Par contre, le SMIC, les minima sociaux, les pensions, restent à des niveaux scandaleusement bas, quand les patrons du CAC 40 perçoivent des rémunérations annuelles de plusieurs millions d'euros et s'octroient des stock options qui peuvent aller jusqu'à doubler leurs salaires annuels !

Au cours des différentes manif's, dans les entreprises en grève, les salariés, qu'ils soient actifs ou

retraités, ont exprimé leurs exigences d'une société plus juste, plus solidaire, plus démocratique. Au fil des jours, la colère a monté, le peuple ne voulant pas laisser détruire ce pour quoi nos anciens se sont battus et ont parfois donné leur vie.

Le peuple est conscient du danger que représente la remise en question des conquêtes sociales issues du Front Populaire, de la Libération, de Mai 68, voire des fondamentaux républicains hérités de la Révolution française.



Il ne peut plus accepter, alors que l'on trouve, comme par miracle, des milliards pour les banques, responsables de la « crise », que la pauvreté et le chômage atteignent des niveaux dignes du 19^{ème} siècle. Il ne peut plus accepter, alors que le montant des salaires et des pensions stagne, que le gouvernement se prépare à supprimer l'ISF, ce qui équivaut à encore faire des cadeaux aux plus fortunés.

Alors ?

La mobilisation de l'automne 2010, si elle n'a pas permis que la réforme des retraites ne soit pas adoptée, a toutefois créé une dynamique, suscité des espoirs : elle pourrait bien annoncer des mouvements revendicatifs de très grande ampleur.

Que nos gouvernants ne croient pas qu'ils peuvent tout faire en toute impunité : en 2011, 140 ans après la Commune de Paris, ils pourraient bien avoir des surprises... **Ce sont les vœux que nous formulons à l'ensemble des salariés et particulièrement aux syndiqués actifs et retraités.**

Le Secrétariat de l'UFR-FNIC approuve la décision de la Confédération de ne pas avoir répondu à l'invitation de Sarkozy à l'occasion des vœux présidentiels : la CGT a dénoncé, à cette occasion, le « simulacre de négociation » lors de la bataille des retraites, et le passage en force du gouvernement.

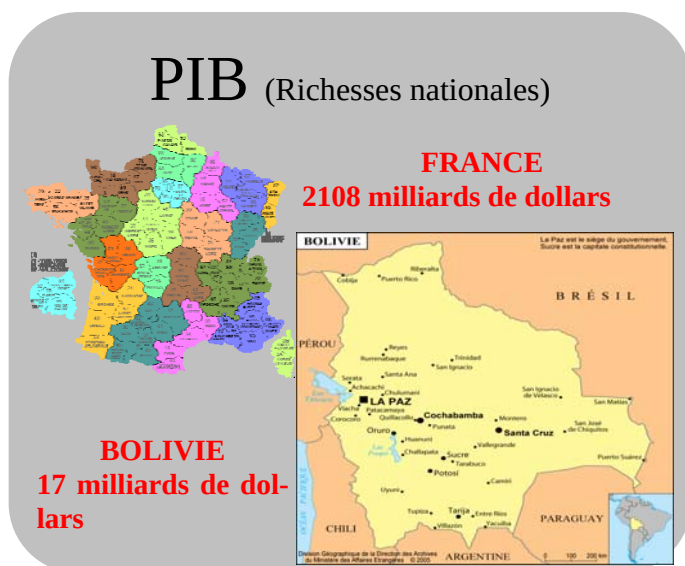
Sommaire

- 1 . L'édito
- 2 . En France, recul social. En Bolivie, progrès social !
- 2 . Jules DURAND, mort pour nos libertés.
- 3 . Retraites complémentaires. Logement. Pouvoir d'achat.
- 4 . L'Orga, le point. La vie des sections.

En France, recul social. En Bolivie, progrès social !

La Bolivie a décidé l'abaissement de l'âge légal de départ en retraite de 65 ans à 58 ans et son président, Evo Morales, a annoncé la nationalisation des caisses de retraites privées du pays.

Bien entendu la Bolivie n'est pas la France et la France n'est pas la Bolivie : 10 millions pour l'un, 62 millions d'habitants pour l'autre, un PIB de 17 milliards US\$ pour la Bolivie et de 2108 milliards US\$ pour la France. La différence porte aussi sur la surface du territoire : la Bolivie représente 2 fois la surface de la France et sa réserve de gaz naturel est la 2^{ème} d'Amérique du Sud.



Elaborée avec les syndicats, et approuvée, la nouvelle loi va abaisser l'âge légal de départ en retraite et nationaliser les caisses privées. Actuellement deux grands groupes administrent le versement des retraites, à savoir la banque espagnole Bilbao Vizcaya Argentaria SA (BBVA) et le groupe suisse Futuro de Zurich Financial Services SA (ZFS).

En 2011 ces deux entreprises seront remplacées par une caisse nationale publique de retraites qui administrera les cotisations du peuple travailleur bolivien, d'un montant d'environ 3,5 milliards.

Le fond politique de la décision du Président Evo Morales est clair « plus aucune entreprise ou organisme ne s'enrichira avec la gestion des caisses de retraites ». Avec pour principe fondamental la solidarité, la loi inclura une série d'avancées sociales pour les travailleurs boliviens, notamment la création d'un fonds de solidarité destiné à améliorer le montant des retraites, un nouveau calcul des pensions plus favorable aux travailleurs ; les personnes

invalides pourront désormais bénéficier d'une pension de retraite de même que les travailleurs dits « indépendants » qui n'avaient rien, ainsi que la prise en compte des années passées à élever des enfants pour les femmes.

Cette réforme, « qui prend la forme d'une révolution », sera financée par une augmentation des cotisations patronales de 3 % contre 0,5 % pour celles des travailleurs, et une taxation majorée des revenus 20 fois supérieurs au salaire minimum.

Le gouvernement a également annoncé que jusqu'à 5 % du montant des cotisations serviront à investir dans le développement des petites et micro entreprises, afin que le nouvel organisme public puisse aider les entreprises qui génèrent de la production et des emplois.

Ces quelques lignes n'ont pas pour objectif d'établir une comparaisons entre ce qui vient de se passer en France et ce qu'est en train de construire la Bolivie sur le sujet des retraites, mais d'amener à réfléchir sur un certain nombre d'éléments liés au combat que nous devons mener pour le progrès social et d'envisager l'utilisation des urnes, en complément de l'occupation de la rue, comme moyens de lutte et de changement comme l'ont fait le peuple bolivien et d'autres peuples en Amérique du Sud.

Robert IPPOLITI (membre du collectif International de la Fédération)

Jules DURAND, mort pour nos libertés.

Le 25 novembre 2010, nos camarades du Havre rendaient hommage à Jules DURAND, secrétaire du syndicat CGT des dockers charbonniers du Havre.

En effet, c'est le 25 novembre 1910 que Jules DURAND était condamné à mort, à l'issue d'un procès tronqué, les raisons de l'accusation tournant essentiellement autour du fait qu'il menait, avec ses camarades dockers, la lutte pour l'amélioration des conditions de travail au sein de la Compagnie Générale Transatlantique. Réhabilité par la suite, après de multiples actions, y compris internationales, il ne s'en remettra jamais et mourra fou le 20 février 1926, à Sotteville-lès-Rouen.

Cette histoire n'est pas sans rappeler ce qui se passe aujourd'hui encore dans certaines entreprises, où des militants CGT subissent l'acharnement des patrons pour qu'ils abandonnent leurs mandats.

Au Havre, en 2010, des militants souffrent quotidiennement de pressions, de harcèlements, de menaces, de procès infligés par leurs directions.

L'Hebdo qui clic, de l'union des syndicats CGT du Havre

Retraites complémentaires : ARRCO—AGIRC

Actuellement, retraités et pré-retraités, vous bénéficiez d'une disposition vous permettant de toucher votre retraite complémentaire à taux plein jusqu'à 65 ans grâce à une caisse spécifique, l'AGFF (association pour la gestion des fonds de financement).

Cette disposition est renégociée chaque année.

En 2011, dès le début de la négociation, le MEDEF a signifié qu'une pérennisation ne pourrait s'obtenir sans contrepartie, à savoir une augmentation de cotisation pour les salariés, la baisse du taux de rendement des retraites complémentaires et/ou remise en cause des droits familiaux mais qu'il est hors de question d'augmenter les cotisations patronales.

Compte tenu de l'attitude du MEDEF lors de la réunion du 4 janvier, il apparaît qu'une intervention vigoureuse des salariés est indispensable. Faute de celle-ci, la situation pourrait devenir très compliquée, avec un débouché des négociations entérinant une nouvelle baisse des pensions.

Logement : la crise est toujours là ! Et que fait le gouvernement ?

Il annonce une baisse des crédits pour l'aide à la construction de logements HLM.

L'aide à la pierre est passée de :

☛ 784 millions d'euros en 2008 à 716 en 2009 et à 630 en 2010.



Elle passerait à :

☛ 300 millions d'euros en 2011, 450 en 2012, puis 400 en 2013.

Si la construction de logements se faisait normalement, on comprendrait que

les crédits diminuent, mais ce n'est pas le cas !

Comment peut-on espérer voir se résorber les demandes de logements pour les familles à revenus modestes dans ces conditions ?

On est bien loin des 500 000 nouveaux logements par an, jugés nécessaires, y compris par le Président de la République lui-même, en 2007.

Dans ce domaine aussi, la CGT a des propositions. Mais pour que l'on nous écoute et que celles-ci soient appliquées, il faudra, comme pour les retraites, comme pour l'école, se battre, encore et encore...

Et pendant ce temps, des gens meurent de froid dans la rue, sous nos fenêtres...

Bilan du pouvoir d'achat des retraités pour 2010

Pour un retraité ayant une pension de 1600 euros, l'augmentation annuelle de celle-ci a été de 119,28 euros, **soit 9,94 € par mois.**

L'indice INSEE du coût de la vie a augmenté de 1,6 %, soit l'équivalent de 307,20 euros. Ce retraité a donc subi une nouvelle perte de son pouvoir d'achat de 0,8 %, soit 187,92 euros annuels, **soit 15,66 € par mois.**

Les pertes sont évidemment plus importantes avec des augmentations supérieures :

- Le fioul + 28 %,
- Le gazole + 13 %,
- L'électricité + 6 %,
- etc.

Au total la perte du pouvoir d'achat de ce retraité a donc été entre 3 et 6 %.

L'Info Retraités, novembre 2010

Dernière minute :

en raison de l'inflation, le taux de rendement du livret A passe à 2 % à compter du 1^{er} février. La revalorisation de nos pensions devrait donc être au moins de 2 % !

L'agenda

Conseil National de l'UFR

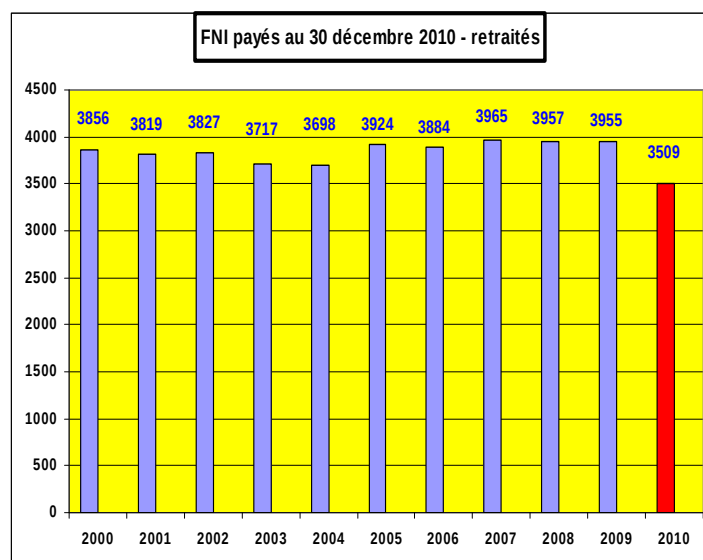
- 10 février 2011
- 7 avril 2011
- 23 juin 2011

Assemblées générales

- Raffinerie de Normandie, section syndicale des veuves et retraités Total : la réunion prévue le 15 février (galette républicaine) est avancée au 8 février,
- Arkéma Pierre Bénite : 20 janvier,
- Dunlop Montluçon retraités et préretraités : 20 janvier,
- Grande Paroisse Grand Quevilly : 22 janvier,
- Michelin Clermont Ferrand : 27 janvier,
- Berre l'Etang : 27 janvier,
- Sanofi Aventis Vitry : 28 janvier.

Il reste encore, pour atteindre le chiffre de 2009, 466 FNI à régler. A ce jour, de trop nombreuses sections n'ont encore fait aucun règlement, ni FNI, ni timbres.

A noter que, à fin décembre 2009, il ne restait que 200 FNI à régler pour atteindre le chiffre de l'année précédente. C'est donc une situation très préoccupante...



La vie des sections

Nouveau départ.

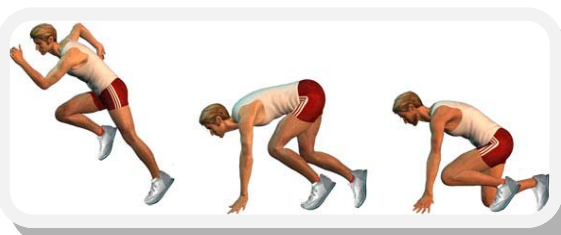
Le congrès des retraités Plateau-Vallée-de-Lannemezan s'est tenu le mercredi 1er décembre 2010 en présence du secrétaire général de l'Union Départementale ainsi que de la secrétaire générale de l'Union Locale.

Si nous déplorons une nouvelle fois, comme lors de la première réunion du 9 avril 2010 (cf. On Continue n° 2), l'absence de nombreux camarades, nous avons néanmoins procédé, à la demande des membres du bureau en place qui étaient démissionnaires, au renouvellement du bureau.

Au cours du débat, il a été abordé le thème de la continuité syndicale.

La mise en place d'une section syndicale dans les syndicats d'actifs n'a pas été retenue.

Nous avons donc décidé d'élaborer un bulletin d'adhé-



sion spécifique à notre section qui devra être remis par le syndicat d'actifs aux salariés syndiqués partant en retraite ou d'en faire le basculement automatique afin d'éviter, autant que faire se peut, une déperdition de nos adhérents.

Une lettre en ce sens sera transmise aux syndicats.

Nous devons profiter de l'élan de la nouvelle Union Locale, mise en place depuis peu, pour récupérer une partie de nos camarades qui se sont dispersés dans la nature, ce qui est de la responsabilité de tous, afin d'avoir un syndicat de retraités attractif.

Un engagement a été pris par les camarades présents, de faire chacun une adhésion au cours du premier semestre 2011.

Ce challenge qui est largement à notre portée doit être le point de départ et la base d'un syndicat dynamique dont nous avons toutes et tous un besoin vital.